

Compte rendu de la commission de suivi de projet de réorganisation du Fret pour la Direction Nationale Fret

Comme suite aux tables rondes sur le sujet du FRET, il avait été acté qu'une commission de suivi trimestrielle réunissant la direction et les organisations syndicales représentatives se déroulerait dans chaque direction Fret.

Notre délégation a donc envoyé au préalable les questions pour lesquels les agents demandaient des réponses.

Cette commission s'est tenue vendredi 11 décembre.

La CGT et SUD n'y ont pas participé.

Outre les responsables des ressources humaines, participaient pour la direction :

Arnaud Denizet pour le projet Belle-Ile (BI)

Philippe Jouan et Isabelle Milvaque pour les évolutions du Pôle d'activité Combi Express (PACE)

Pierre Juillet pour le volet reconversion/reclassement des agents (NDM)

Notre délégation est la seule à avoir envoyé ses questions et la direction s'est appuyée sur notre document pour communiquer.

Projet de mise en place de l'entité Belle-Île

Après avoir présenté succinctement les raisons ayant présidé à cette nouvelle réorganisation : suite à la volatilité des clients et aux diverses concurrences, il a été décidé d'abaisser les coûts de structure par la mise en place d'un plan de transport allégé, un rapprochement des différents acteurs du transport de la sidérurgie sur l'artère Nord-Est afin d'optimiser l'utilisation des moyens, Arnaud Denizet a répondu aux questions suivantes :

Sur les conséquences sociale :

1. Combien d'agents du pôle d'activité PCA sont prévus pour partir à Lille ? **130 agents travaillent pour le PA PCA sur ces 130, 50 sont concernés par les postes de BI. 16 sur 50 partiront à Lille ; 2 ou 3 réponses d'agents sont en attente.**

BI emploiera 73 postes au CO + 14 créations temporaires. La priorité des postes de BI est donnée aux agents du PA PCA.

2. Combien d'agents du PA APC ont déjà retrouvé un poste? **Sur les 130 agents, 62 ont retrouvé un poste dont 39 dans BI. Les autres bénéficient des dispositions de l'accord mobilité : RH 0910**

Combien d'agents basés en région voient leur poste supprimé et à quelle échéance? 5 postes seront supprimés en avril 2010 ; et 11 supplémentaires en décembre 2010

Sur les conséquences économiques :

3. Mises à part les réductions des frais de personnels escomptées par cette nouvelle réorganisation, comment justifiez vous la pertinence de la proximité des agents de production et des agents gérant les dossiers de commandes, sachant que celle-ci existait l'année dernière à Levallois où CSC et CGF occupaient le même étage ? **Les agents occupaient le même étage mais ne communiquaient pas demain les agents travailleront sur les mêmes tables mais avec des hiérarchiques différents !! donc seront plus efficaces**
4. Quel avenir voyez-vous au transport des ferrailles par la SNCF ? **Le marché de la ferraille est en majorité transporté par des wagons isolés. BI gardera les transports de ferrailles nécessaires pour nos gros clients sidérurgiques (ARCELOR) et les autres clients ferrailleurs basculeraient dans l'entité à venir Multi lot/ multi clients.**

Avec la suppression d'un grand nombre de postes de commerciaux en agence commerciales, qui assurera les relations de proximité avec nos clients? *Les clients situés en dehors du périmètre de l'artère Nord –Est seraient en majorité transférés vers les autres entités à créer, en fonction de leur zone territoriale (basculement escompté de 10 M de CA vers les autres entités).Le développement de nos marchés sera tourné vers l'international (Anvers, Pays de l'Est, Asie)*

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder toutes les questions, nos interlocuteurs n'étant disponibles que jusqu'à midi.

La direction s'est engagée à nous communiquer son compte-rendu avant le 17 décembre (réunion du CE Fret), gageons qu'elle finira d'y répondre.